

CAP 2025

ACCUEILLIR

SECOURIR

SOIGNER

ACCOMPAGNER



ORDRE DE MALTE
FRANCE

UNE **FORCE** AU SERVICE DES PLUS **FRAGILES**



03

ÉDITORIAL

05

UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT INÉDIT



06

MISSIONS

- 06 Solidarité
- 10 Secourisme
- 12 Médico-social
- 14 International



17

RESSOURCES

- 17 Délégations et bénévoles
- 19 Salariés
- 20 Ressources financières

22

GESTION



LA CHARITÉ DANS LA JOIE



Cédric Chalret du Rieu,
Président de l'Ordre de Malte France

“ L'évolution profonde de la précarité et l'accroissement de zones de tension à l'international guident la nouvelle stratégie à cinq ans de l'Ordre de Malte France. Elle a été élaborée pendant plus d'un an sous l'impulsion du Président Jean-Baptiste Favatier. Il nous revient désormais de la mettre en œuvre.

Nous retenons, à l'issue d'échanges approfondis entre collaborateurs du siège et de nos établissements, délégués départementaux, bénévoles, experts et partenaires, que je tiens chaleureusement à remercier, cinq éléments structurants :

- Le nombre accru de personnes en précarité en France, à un niveau très élevé et durablement, appelle à une évolution des solutions de prise en charge sanitaire et sociale et montre les limites des réponses exceptionnelles, ponctuelles ou d'urgence. Le déclassement lié à la crise du Covid-19

et l'arrivée accrue dans le champ de la précarité des personnes âgées, sont à eux seuls deux faits majeurs qui renouvellent notre action dès aujourd'hui.

- L'évolution des besoins des personnes précaires impose de leur offrir une protection globale permettant de les assister dans tous leurs besoins et de repenser nos activités de terrain autour de quatre grandes actions : aide alimentaire, aide sociale, hébergement et santé. Pour ce faire, nous déploierons nos nouvelles activités de terrain autour de ces quatre actions, seuls ou en partenariat avec des associations et organisations qui nous sont proches.



- Les tensions accrues dans des zones internationales fragiles en termes de développement affaiblissent les systèmes de santé locaux. Elles font peser une menace sur la mère et l'enfant, richesse fondamentale pour l'avenir des pays concernés. Nous allons recentrer toute notre action à l'international sur la mère et l'enfant (actuellement à 60 % de nos activités) tout en conservant une expertise forte en léprologie. Ce recentrage nous permettra de maintenir durablement l'efficacité et la permanence de notre action avec une visibilité accrue.





● Face aux nouveaux besoins de solidarité, nous devons inventer de nouveaux modes d'intervention et de coopération entre tous les acteurs publics, privés et associatifs. Cela nécessitera d'être imaginatifs et de réussir notre propre mutation en matière de développement de ressources, de professionnalisme, de management et de bénévolat.

● Maintenir à un haut niveau d'excellence nos établissements médico-sociaux à la fois dans la qualité des soins dispensés et des infrastructures mais également en prenant en compte nos résidents dans toutes leurs composantes y compris psychologique et spirituelle. Pour ce faire, nous continuerons de nous appuyer sur notre personnel soignant de grande qualité mais également sur des équipes de bénévoles qui seront engagées dans chaque établissement.

Comme vous le verrez, nous avons choisi une stratégie très opérationnelle de consolidation de notre modèle de développement et de notre présence sur le terrain, de ressources, de recentrage sur nos cœurs d'expertise et d'ouverture aux partenaires qui nous sont proches.

Mais outre cette stratégie, pleinement basée sur nos valeurs, ce qui sera fondamental c'est surtout l'esprit dans lequel nous la déploierons. Je souhaite avec force que dans toutes nos actions actuelles et futures nous exalions la « **Charité dans la joie** » et qu'en retour nous soyons débordants de joie à servir. « *Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.* »

Nous nous devons d'être fidèles aux charismes millénaires de l'Ordre de Malte. Nous le serons et nous en serons fiers.

UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT INÉDIT



2025

UN CAP CLAIR ET AMBITIEUX

Devenir une référence en service d'accueil, de secours, de soins et d'accompagnement auprès des plus fragiles.

Pour cela et sur la base de nos valeurs, véritable levier pour l'action, nous intervenons durablement en France et à l'international, dans des territoires marqués par la grande précarité et l'apparition de nouvelles pauvretés.

5 AXES DE DEVELOPPEMENT

- Se centrer sur nos expertises les plus fortes
- Renforcer notre poids territorial
- Resserrer les liens entre les bénévoles et salariés de l'Ordre de Malte France
- Renforcer notre capacité financière et de collecte
- Faire de notre gouvernance et de notre organisation le socle de notre développement

AU SERVICE DE PUBLICS PARTICULIEREMENT FRAGILES

- Personnes en grande précarité
- Mères et enfants à l'international
- Personnes âgées dépendantes en situation de précarité

AVEC UNE APPROCHE SPECIFIQUE

L'importance de nos valeurs,

véritable levier pour l'action.



SOLIDARITÉ

Suite à la crise sanitaire, nous observons l'apparition massive de nouvelles fragilités et une forte augmentation de la précarité. Les réponses d'urgence habituelles ne suffisent plus. Nos délégations doivent apporter un maximum de réponses de qualité sur les quatre enjeux de la précarité que sont l'alimentaire, le social, l'hébergement et la santé, afin de permettre une prise en charge complète des personnes fragiles que nous accompagnons.

NOS PRIORITÉS

- 1 Déployer une offre modulaire d'actions de solidarité adaptée aux besoins des publics fragiles :**
- Constituer des Maisons Malte, c'est-à-dire des pôles de services assurant nos quatre grandes actions (aide alimentaire, aide sociale, hébergement et santé) ;
 - Cibler nos interventions auprès des publics les plus défavorisés.
 - Proposer des solutions fixes (dispensaires, centres d'hébergement et petits déjeuners), mobiles (maraudes sociales, alimentaires et médicales) et de proximité ;

LE PARCOURS MALTE SOLIDARITÉ



- 2 Répondre aux problématiques de santé des personnes précaires en augmentant la dimension sanitaire de nos actions :**
- Recruter des professionnels de santé bénévoles et assister nos délégations de médecins référents ;
 - Créer des Maisons Malte et des dispensaires ;
 - Intégrer les actions de secourisme au bénéfice des actions de solidarité.



3 Développer nos partenariats avec les pouvoirs publics, avec d'autres acteurs de la solidarité (associations, diocèses et paroisses) et les entreprises agro-alimentaires pour se donner les moyens d'agir plus efficacement au service des publics fragiles.

4 Traduire notre action en programmes et projets clairs et finançables :

- Constituer, avec les délégués, une banque de projets et un catalogue unique d'activités pour l'ensemble du territoire ;
- Développer une stratégie de promotion des projets et programmes en délégations (50% maximum du financement initial venant du siège et le reste venant du local par le biais de partenariats publics ou privés).

5 Renforcer la Direction de la Solidarité hospitalière pour répondre aux besoins de développement :

- En compétences et en capacité à délivrer un support et un accompagnement de qualité ;
- En constituant un pôle de veille et d'appui opérationnel et logistique du terrain, via les délégations.



« Il y a 10 ans, j'ai perdu mon travail. Je me suis retrouvé à la rue, sans ma femme et ma fille. Je viens de la Sarthe, j'ai conduit mon camion jusqu'à Toulon. Pour survivre, je fais la manche et, de temps en temps, je vais voir des amis. J'ai connu l'Ordre de Malte France quand je suis sorti de prison en août 2019. Les personnes de l'Ordre de Malte France prennent le temps de discuter avec moi. (...) Je n'ai pas envie de rester dans la rue. J'ai envie de m'en sortir. Et l'Ordre de Malte France me donne de l'espoir.»

Gaël, 35 ans, sans-abri dans le Var, aidé par les maraudeurs de Toulon



OBJECTIFS 2025

- 10** Maisons Malte ou dispensaires.
- 55** maraudes sociales et Soli'Malte.
- 14** maraudes médicalisées.
- 114** petits déjeuners avec maraudes pédestres.
- 35** actions alimentaires.
- 5** péniches ou centres d'hébergement.

CHIFFRES 2020



160 000 repas, soupes et petits déjeuners distribués.



3 437 actes de soins réalisés.



105 770 contacts auprès des gens de la rue.



SECOURISME

Inscrit au cœur de la tradition de l'Ordre de Malte, le secourisme a montré sa capacité à se mobiliser lors de la crise du Covid-19. Notre objectif est aujourd'hui de développer cette action emblématique avec plusieurs leviers : accroître la visibilité nationale de nos opérations, renforcer la participation de nos secouristes et logisticiens bénévoles dans les actions de solidarité et apporter notre expertise à l'international.

NOS PRIORITÉS

1

Mettre en œuvre un plan de développement ambitieux du secourisme :

- Accompagner les délégations et les unités de secours dans le développement et la promotion des formations aux gestes de premiers secours (formations PSC1 et SST).

2

Accroître nos missions :

- Être en capacité d'intervenir transversalement sur tout le territoire grâce à notre agrément national de sécurité civile ;
- Renforcer les unités départementales d'intervention de l'Ordre de Malte France (UDIOM) sur leurs missions de secours d'urgence au profit du Samu ou des pompiers ou par les postes de secours (DPS) ;
- Accroître les synergies entre les activités de secourisme et les actions de solidarité.

3

Poursuivre l'intégration de nos unités de secours (UDIOM) dans les délégations.

“

Nous observons une augmentation de la précarité, une précarité financière, mais aussi, dans de nombreux cas, psychologique et sociale. Depuis un an, nous nous rendons de plus en plus chez des personnes en situation de grande précarité, qui développent des pathologies psychologiques liées à la solitude.

En intervention BSPP ou SAMU, nous rencontrons aujourd'hui beaucoup de personnes âgées qui ont développé par exemple le syndrome de Diogène : elles ne jettent rien... et leur logement devient un taudis. (...) Nous sommes dans l'écoute et nous proposons un parcours de soins adapté à chacun. Notre approche consiste à être capable de répondre aux besoins, sans imposer.”

Pierre Charzat – Secouriste à l'UDIOM75

4

Ouvrir le secourisme à l'international :

- Créer une force de secours projetable depuis la France composée de médecins, infirmiers, secouristes et logisticiens pour intervenir en cas de grandes catastrophes ;
- Mettre en place des partenariats internationaux avec d'autres acteurs et d'autres associations de l'Ordre de Malte pour intervenir lors d'événements comme les Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) ou des pèlerinages internationaux, etc. ;
- Développer les formations de secourisme à l'international dans les pays où nous sommes implantés.

OBJECTIFS 2025

30 % des actions de secourisme au niveau national en soutien des actions de solidarité.

Doubler le nombre de formations (PSC1, SST) à 5 ans au niveau national.

1 équipe de secours projetable à l'international.

CHIFFRES 2020



33 unités départementales d'intervention.



1 585 secouristes et logisticiens.



5 224 actions de secours et soutien aux populations.



MÉDICO-SOCIAL

Notre société s'apprête à connaître un choc démographique avec 8 millions de personnes âgées de plus de 60 ans d'ici 2030. Par ailleurs, la crise du Covid-19 a fragilisé de nombreuses personnes en les plongeant parfois en situation de précarité. En conséquence, nous renforçons notre activité autour des personnes âgées précaires et en développant, dans nos établissements, des plateformes de services et des pôles d'excellence.

NOS PRIORITÉS

1

Développer l'accompagnement de personnes fragiles dans nos établissements :

- Accueillir dans nos EHPAD des personnes en situation de grande précarité (personnes de la rue, personnes avec fragilités mentales, etc.) ;
- Adapter nos établissements à l'avancée en âge des personnes en situation de handicap.

2

Renforcer la qualité de l'accompagnement de nos résidents :

- Accroître, dans tous nos établissements, la prise en charge des résidents dans toutes leurs composantes y compris psychologique et spirituelle ;
- Développer la présence de bénévoles pour appuyer nos professionnels de santé salariés dans la prise en charge des résidents.

3

Positionner nos établissements comme des pôles d'excellence :

- Conforter chaque établissement comme un centre d'expertise reconnu au niveau territorial et auprès d'acteurs nationaux (autisme, brûlologie, handisport, etc.) ;

OBJECTIFS 2025

50 personnes en situation de grande précarité accueillies au sein de nos établissements.

100% des établissements bénéficiant d'un accompagnement psychologique et spirituel renforcé.

Une équipe de bénévoles et une aumônerie dans chaque établissement.

Chaque établissement comme pôle d'excellence dans son domaine.

“

Placer ma mère dans un EHPAD habilité à 100% à l'aide sociale, comme l'EHPAD Saint-Paul (42), était un critère de choix. Elle touche une retraite modeste. Aujourd'hui, elle y réside depuis 3 ans. L'accompagnement de l'Ordre de Malte France s'illustre par l'humanité, la gentillesse et l'accessibilité de son personnel de santé.”

Marie, fille d'une résidente de l'EHPAD Saint-Paul (Saint-Étienne)

CHIFFRES 2020



13 établissements sanitaires et médico-sociaux.



765 places et lits.



1 230 personnes accompagnées.

- Renforcer la démarche continue d'amélioration de la qualité et s'engager dans de nouvelles démarches de certification (Cap'Handéo, etc.) ;
- Mettre en œuvre un plan de rénovation des établissements, en lien avec les pouvoirs publics, pour améliorer les conditions de vie des résidents ;
- Soutenir l'usage du numérique.

4

S'adapter aux politiques publiques médico-sociales et à leurs évolutions :

- Stabiliser le périmètre de nos établissements ;
- Développer nos établissements comme des plateformes de service en lien avec l'hôpital ;
- Médicaliser les établissements pour soulager ponctuellement les hôpitaux dans la limite des capacités de financement ;
- S'intégrer dans le programme national « Ma Santé 2022⁽¹⁾ ».

(1) Ce programme gouvernemental propose une vision d'ensemble et des réponses globales aux défis auxquels est confronté le système de santé français.



INTERNATIONAL

Les tensions accrues dans des zones fragiles en terme de développement, qui affaiblissent les systèmes de santé locaux, font peser une menace sur la mère et l'enfant, richesse fondamentale pour l'avenir des pays concernés. Notre enjeu est alors de recentrer très fortement notre action sur la mère et l'enfant et de contribuer, en toute sécurité, au développement d'une présence internationale forte et spécifique de l'Ordre de Malte France.

NOS PRIORITÉS

1

Recentrer nos actions sur les soins vers la mère et l'enfant :

- Être un soutien expert à la santé maternelle, néonatale, infantile et des adolescents, y compris en luttant contre la sous-nutrition ;
- Adapter les parcours de santé au niveau local :
 - Recentrer nos établissements de santé sur la mère et l'enfant ;
 - Mutualiser nos dispensaires ou centres de santé avec d'autres associations en nous réservant la partie mère et enfant ;
 - Déployer des solutions mobiles, pour des populations n'ayant pas accès aux soins, et proposer une prise en charge avancée et un parcours unité mobile – dispensaire – hôpital ;
- Améliorer l'accès à la chirurgie ortho-pédiatrique des publics les plus vulnérables et à la chirurgie réparatrice obstétrique conséquence d'un accouchement précoce (fistules obstétricales) ;
- Maintenir le soutien en médicaments pour les dispensaires gérés par nos partenaires.



2

Maintenir notre expertise forte et reconnue en léprologie :

- Développer la chirurgie réparatrice et les formations médicales et paramédicales ;
- Développer l'activité de dermatologie ;
- Développer la détection et le traitement de la lèpre chez les jeunes enfants qui représentent 50 % des malades.

“

Quand j'ai commencé à avoir des douleurs un soir, je suis allée au centre de santé à côté de chez moi. Il fallait m'opérer. Aucune de mes précédentes grossesses n'avait été à terme (...). Je n'étais jamais venue, mais j'avais entendu parler de l'hôpital de Djougou. Les soignants s'occupent bien de moi et je suis bien installée. (...) Il faut que je sois forte et en bonne santé pour mon bébé, je suis maman maintenant.”

Pascaline, 29 ans, prise en charge à l'hôpital de l'Ordre de Malte de Djougou au Bénin.



3

Développer notre présence auprès des Chrétiens d'Orient :

- Permettre et faciliter l'accès aux soins des Chrétiens d'Orient par la mise en place de programmes et d'actions de santé avancée ;
- S'appuyer sur les réseaux de solidarité et les églises chrétiennes locales pour mener des projets conjoints ou complémentaires.

4

Systématiser le transfert de compétences auprès des professionnels de santé et des cadres d'établissements dans les pays où nous sommes présents (dans nos établissements et/ou sous des formats de coopération) en matière d'expertise médicale et managériale centrée sur la mère et l'enfant et la léprologie.



5 Renforcer notre présence sur la scène diplomatique internationale :

- Renforcer nos synergies avec les missions diplomatiques françaises et de l'Ordre Souverain de Malte dans les pays dans lesquels l'Ordre de Malte France est présent ;
- Mettre en place des conférences tripartites avec nos partenaires internationaux, les ambassadeurs de l'Ordre Souverain et les directions de l'Ordre de Malte France afin d'accroître notre voix sur le plan international et d'établir des partenariats sur des projets ciblés.

6 Maîtriser et adapter les charges aux ressources :

- Mettre en place des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) dans les établissements ;
- Limiter l'activité des établissements au niveau 2 : chirurgie essentielle ;
- Développer de nouveaux projets avec le concours de financeurs internationaux, sans reprise d'établissement.

OBJECTIFS 2025

Tous nos établissements **recentrés sur la mère et l'enfant.**

Garder notre expertise forte en matière de léprologie.


Toutes nos actions de santé avancée à partir de nos hôpitaux et centres de santé **en faveur des populations les plus éloignées ou marginalisées.**

5 actions de soutien en faveur des Chrétiens d'Orient dont 2 projets médicaux ambitieux.

Développer le **bénévolat à l'international.**

CHIFFRES 2020

 **26** pays.

 **15** hôpitaux, centres de soins et centres de secours.

 **2** centres de formation et d'actions de secours.

 **1 154** salariés à l'étranger (dont fonctionnaires).

 **138** structures de soins aidées.

 **13 825** accouchements.



DÉLÉGATIONS ET BÉNÉVOLES

L'action de nos délégations a été renforcée avec la crise du Covid-19. Notre objectif est aujourd'hui d'augmenter considérablement notre présence territoriale en aidant nos délégations à croître pour qu'elles puissent devenir un partenaire territorial de solidarité indispensable des pouvoirs publics, des collectivités locales et des autres acteurs associatifs.

NOS PRIORITÉS

1

Mettre en œuvre une plateforme dédiée au développement des délégations :

- Mettre en place une meilleure organisation et des outils de soutien au montage de projets locaux ;
- Renforcer l'appui des équipes salariées envers les bénévoles.

2

Développer les ressources des délégations :

- Soutenir la recherche de partenariats financiers locaux pluriannuels ;
- Poursuivre le déploiement de la plateforme en ligne de recherche de fonds pour les projets locaux « Défis Malte » ;
- Créer un fond d'amorçage pour aider au financement des investissements des nouveaux projets à hauteur de 50%, le reste devant être autofinancé en local (entreprises, collectivités, etc.) ;
- Mettre en place des budgets au niveau des délégations avec respect des règles d'engagement budgétaire définies annuellement.

3

Développer les partenariats sur le terrain :

- Avec les diocèses (conseils diocésains de solidarité) et les paroisses pour des actions communes ;
- Avec d'autres associations en fonction du tissu local ;
- Avec les collectivités et les entreprises locales.

4

Développer le réseau des bénévoles et mieux les former :

- Constituer une base de bénévoles réguliers ;
- Mettre en place, pour accompagner le développement de nos activités, des campagnes de recrutement ciblées, en particulier sur les jeunes proches de nos valeurs ;
- Former et développer les compétences des bénévoles au travers d'outils et de stages de formation ;
- Permettre à tous nos bénévoles de partager nos actions, notre histoire et nos valeurs ;
- Mettre en place, en lien avec l'Association française des membres de l'Ordre, un animateur spirituel dans chaque délégation.



OBJECTIFS 2025

13 000 bénévoles.

100 projets Défis Malte.

100% des délégations bénéficiant d'un animateur spirituel.

Développement de partenariats dans toutes les délégations.

RESSOURCES



SALARIÉS

Notre action n'est rien sans nos collaborateurs. Pour développer nos forces vives, nous cherchons à attirer et fidéliser les talents, et à développer la fierté d'appartenance à l'Ordre de Malte France.



OBJECTIFS 2025

Mise en œuvre d'une politique managériale de **conduite du changement**.

Développement du management de projets en transversal.

Pilotage et accompagnement du parcours professionnel (accueil de stagiaires, formation, montée en responsabilités, etc.) permettant la fidélisation et l'épanouissement professionnel.

Développement de la fierté et du sentiment d'appartenance des collaborateurs, force vive de l'Ordre de Malte France.

CHIFFRES 2020



1 028 collaborateurs.

75% de femmes



25% d'hommes



83/100 pour l'index égalité F/H.



1 190 personnes formées.



108 métiers.



RESSOURCES FINANCIÈRES

Afin d'accroître nos actions sur le terrain, nous avons l'ambition de développer fortement nos ressources dans toutes les dimensions de notre modèle de collecte avec le soutien provenant de la générosité du public et de nos bienfaiteurs.

NOS PRIORITÉS

1

Développer les grands partenariats publics de solidarité :

- Avec les collectivités et services de l'État, les acteurs de la sphère catholique, les collectivités locales œuvrant dans le champ social et sanitaire ;
- Avec les financeurs internationaux pour les programmes dans les différents pays où nous sommes présents ;
- Avec les États par des contrats pluriannuels de développement.

2

Donner une place plus forte au mécénat et aux nouvelles formes d'engagement des entreprises. Autrement dit, mettre en place les conditions d'un modèle de partenariat privilégié auprès des entreprises et mécènes :

- Constituer un portefeuille de projets à promouvoir ;
- Diversifier les cibles et les canaux d'acquisition entreprises, partenaires privés ou publics et mécènes ;
- Optimiser les outils pour mieux répondre aux enjeux des financeurs.

3

Sécuriser et diversifier les ressources de collecte de dons. L'Ordre de Malte France vit de la générosité du public pour accompagner certaines de ses missions et compte sur le soutien de ses donateurs et légataires qui lui font confiance :

- Accroître le nombre de donateurs en recrutant des cibles rajeunies ;
- Augmenter la part des prélèvements automatiques dans la collecte de dons ;
- Diversifier les canaux de collecte : digital, face-à-face, etc. ;
- Développer une politique grands donateurs : animer un cercle de grands donateurs et créer un cycle relationnel qui leur sera dédié ;
- Mettre en place une journée de collecte nationale Ordre de Malte France au profit des actions de solidarité et de secourisme ;
- Communiquer sur les autres façons de soutenir l'Ordre de Malte France comme les libéralités (legs, assurances-vie et donations) auprès de partenaires naturels tels que les notaires, etc.

4

Soutenir les actions réalisées sur le terrain en leur donnant une grande visibilité :

- Être plus visible des publics externes (journalistes, décideurs publics, grand public, etc.) ;



- Développer une offre de contenus régulière et positive qui soutienne la communication de marque.

OBJECTIFS 2025

Sécurisation de la collecte avec une augmentation de la part des prélèvements automatiques.

Augmentation de la base de donateurs (plus de prospection notamment digitale, 100 Défis Malte).

Développement de la philanthropie, du mécénat et des libéralités.

Assistance aux délégations dans leur recherche de mécènes privés.



EFFICACITÉ DE L'ORGANISATION ET TRANSPARENCE

La réussite de notre stratégie 2025 repose sur l'efficacité de notre organisation et sur sa transparence vis-à-vis des autorités et de nos bienfaiteurs.

NOS PRIORITÉS

- 1 **Renforcer la gouvernance et l'organisation au profit du déploiement de la stratégie.**
- 2 **Se doter d'une politique de responsabilité sociétale de l'organisation (RSO). La mission de l'Ordre de Malte France est de prendre soin des plus fragiles depuis près de 1 000 ans et d'intervenir à l'international. Cela lui confère une responsabilité particulière vis-à-vis de toutes celles et ceux qu'elle accompagne. Intervenir sur le terrain revient à se positionner comme un acteur irréprochable et exemplaire, attentif à promouvoir le développement durable des activités, en alliant progrès sociaux, respect de l'environnement et performance économique.**
- 3 **Renforcer nos procédures et notre structure de contrôle interne afin de garantir un haut niveau de transparence et une meilleure gestion des risques.**
- 4 **Avoir une totale transparence financière dans le respect des principes du Don en Confiance.**
- 5 **Renforcer le dispositif global de prévention et de détection des atteintes à la probité et à l'éthique.**
- 6 **Sécuriser et renforcer notre système d'information uniformisé à l'ensemble des activités qui regroupera les parties financières et de ressources humaines pour renforcer le pilotage de l'activité.**



Nous avons obtenu en 2018 le renouvellement du label « Don en Confiance » pour une durée de trois ans. Celui-ci s'inscrit dans le cadre d'un contrôle continu des engagements de l'association souscrit lors de l'octroi du label le 31 mai 2016. Cela signifie que nous appliquons les règles de déontologie contenues dans la charte du Don en Confiance et notamment ses quatre grands principes que sont la transparence, le respect du donateur, la rigueur de la gestion et la gestion financière désintéressée. Un label qui garantit aux donateurs et testateurs de l'Ordre de Malte France que les fonds collectés sont correctement employés et servent efficacement pour aider les plus fragiles.



NOS VALEURS, UN LEVIER POUR L'ACTION

À la base de notre stratégie, notre projet associatif.

Nous sommes une association catholique accueillant chacun, dans sa dimension humaine et spirituelle.

Nous intervenons sans prosélytisme.

Nous réagissons à toute détresse en répondant à la demande de la personne précaire et nous aidons notre prochain dans le respect de la vie, de son origine jusqu'à sa fin naturelle.

Notre charisme, « *Tuitio Fidei et Obsequium Pauperum* », s'incarne au travers de nos activités.



ORDRE DE MALTE
FRANCE

✉ 42 rue des Volontaires - 75015 Paris /// ☎ 01 45 20 80 20

🌐 www.ordredemaltefrance.org

